



FORMATION SST Sauveteur Secouriste du Travail

Nature de la formation	Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)	
Objectifs	Devenir Secouriste du Travail et acteur de la prévention dans son entreprise ou son établissement. Cette formation permet de : <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...) - savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise - repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise - participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection 	
Publics concernés	Toutes entreprises, tout public, tous niveaux 4 personnes minimum, 10 maximum	
Prérequis	Aucun	
Durée / Dates / lieu	Au minimum 14 heures de risques spécifiques à l'entreprise 2 journées complètes à définir / Consécutives ou non. (espacées d'une semaine maximum afin d'assurer une cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation) Intra ou Inter-entreprises	
Programme / Contenu de la formation	<p>Présentation : du formateur, des participants de l'organisation de la formation</p> <p>Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention - Etre capable de réaliser une protection adaptée « PROTEGER » - Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir « EXAMINER » - Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise « FAIRE ALERTER OU ALERTER » - Etre capable de secourir la(les) victimes(s) de manière appropriée « SECOURRIR » <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'une victime saigne abondamment • Lorsqu'une victime s'étouffe • Lorsqu'une victime se plaint de malaise • Lorsqu'une victime se plaint de brûlures • Lorsqu'une victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements • Lorsqu'une victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment • Lorsqu'une victime ne répond pas mais elle respire • Lorsqu'une victime ne répond et ne respire pas <p>Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de situer son rôle de SST - Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) <p>Connaître Les risques spécifiques de son entreprise (à la demande du médecin du travail) - 2h00</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite à tenir complémentaire (à la demande du médecin du travail) - Risques spécifiques propre à l'entreprise <p>Evaluation : mise en situation d'accident du travail simulée et Entretien oral</p> <p>Clôture de session / obligations administratives / bilan / ressentis des stagiaire / conseil pratiques de la suite à donner à cette formation</p>	
Modalités pédagogiques Et matériels	Brainstorming, exposés interactifs, démonstrations pratiques, étude de cas, mise en situation... Salle de cours avec point d'eau. Vidéoprojecteur. Supports pédagogiques papier et audio-visuels. Malette INRS Plan d'intervention. Malette IconeGraphic, Mannequins Adulte, Enfant, Nourrisson, Mallette Prothèses et maquillage, Consommables, Défibrillateur Pédagogique...	
Modalités d'évaluation / validation de la formation	Evaluation réalisée tout au long de la formation + certification finale en deux épreuves selon grille de certification élaborée par l'INRS ; Selon le formateur, sous réserve que le candidat soit apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST, la réussite aux évaluations entraîne l'obtention d'une attestation de réussite puis ultérieurement du certificat SST. Cette certification est valable 24 mois au niveau national et est délivré par AXE FORMATION organisme de formation habilité par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS.	
Intervenants	Formateur SST à jour de sa formation continue	
Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 10 personnes)
	150,00€ H.T. Soit 180,00€ T.T.C	900,00€ H.T. Soit 1080,00€ T.T.C
	<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>	